

Communiqué de presse / Marie-Dominique SIMONET
Bruxelles, le 29 novembre 2012

Présentation du rapport relatif à l'inspection dans les établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2011 - 2012

Le Service général d'Inspection a communiqué son rapport relatif à l'audit des établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2011-2012 à la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Dominique SIMONET, et à l'Administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Jean-Pierre HUBIN.

Organisé par le Décret du 8 mars 2007, le Service général d'Inspection joue à la fois un rôle d'analyse et d'évaluation du niveau des études. Sa présence dans les classes, auprès des équipes éducatives, contribue à clarifier les exigences attendues. Ce travail, exercé par des personnes qui rencontrent les enseignants à la fois en tant que pairs et experts d'une discipline, nourrit l'action d'autres acteurs, particulièrement ceux qui assurent le conseil pédagogique et la formation continuée. De cette articulation entre les acteurs naît une cohérence qui vise à harmoniser le fonctionnement du système éducatif. Au même titre que les Indicateurs de l'enseignement et que les évaluations externes, l'Inspection contribue donc au pilotage des établissements et du système éducatif.

Lors de l'inspection relative à l'année scolaire 2011-2012, le Service général d'Inspection a visité 1.732 établissements ou Centres PMS et rédigé 3.069 rapports. Ce rapport constitue le quatrième rapport général sur l'état du système éducatif. Il se fonde sur des constats posés durant l'année scolaire 2011-2012, mais il fait également référence à des constats posés au cours des années antérieures.

Dans ce rapport, le service d'Inspection souligne d'emblée des avancées positives : dans 8 cas sur 10, les visites ont été reconnues satisfaisantes. Et dans les $\frac{3}{4}$ des cas de « nouvelles visites », une amélioration significative des pratiques a été constatée. Pour Marie-Dominique SIMONET, ***force est de constater que les enseignants veillent à développer des stratégies pertinentes afin de traduire en gestes professionnels les prescrits des décrets et programmes.***

Dans son rapport global, le Service général d'Inspection aborde le système éducatif selon deux angles : les problématiques générales et les disciplines.

Parmi les problématiques transversales, il se penche notamment sur 7 points :

- **La continuité ou la rupture dans le cursus** : selon l'Inspection, l'insuffisance de coordination et de regards croisés sur les pratiques respectives des professeurs explique souvent les ruptures constatées dans le cursus. Néanmoins, l'Inspection constate également que de nombreuses équipes pédagogiques mettent en place des initiatives pour coordonner davantage et donc mieux planifier l'action des différents professeurs.
- **La tenue de documents à visée pédagogique ou éducative** : l'Inspection relève des attitudes très différentes à leurs sujets. Dans certains cas, ces outils restent perçus comme étant des contraintes d'ordre administratif et non pas comme ce qu'ils devraient être, à savoir des outils facilitateurs du travail et des apprentissages des élèves.
- **Le rôle joué par les Centres PMS à des moments charnières du cursus** : l'Inspection des CPMS s'est particulièrement attachée en 2011-2012 au soutien accordé aux élèves les plus fragilisés au moment des charnières maternel-primaire et primaire-secondaire. Si l'Inspection mentionne l'augmentation du nombre et de la complexité des problématiques rencontrées par les Centres PMS, elle constate également une importante implication de ceux-ci dans ces

moments charnières. En effet, à la charnière primaire-secondaire, les élèves de 6ème primaire bénéficient d'animations spécifiques à l'entrée en 1ère secondaire. 90% des centres visités s'investissent dans les séances d'accueil des élèves en 1ère secondaire. Par ailleurs, afin d'aider au choix à poser aux 2ème et 3ème degrés, des animations relatives aux filières et autres formations sont mises en place.

- **La mise en œuvre des dossiers pédagogiques dans l'enseignement de promotion sociale** : on relève dans plusieurs formations des pratiques pertinentes comme la constitution par l'étudiant d'un portfolio d'apprentissage. Néanmoins, selon l'Inspection, les supports de cours sont souvent à améliorer pour qu'ils constituent de réels outils facilitant l'apprentissage.
- **L'implémentation des socles de compétences dans l'enseignement artistique** : l'Inspection de l'enseignement artistique mentionne que la prise en compte des quatre socles est très inégale.
- **L'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement obligatoire ordinaire** : si l'Inspection porte un regard positif sur le processus d'intégration, elle relève des conditions susceptibles d'améliorer encore le processus. Elle suggère d'une part d'accroître le travail en commun des deux équipes concernées, celle de l'enseignement ordinaire et celle de l'enseignement spécialisé notamment pour définir des objectifs personnalisés en fonction de chaque élève concerné mais aussi pour concerter et partager le projet. D'autre part, elle suggère la participation en commun des deux équipes à des formations en cours de carrière axées sur la pratique de l'intégration.
- **Les débuts de la mise en œuvre de la CPU** : l'Inspection a relevé des attitudes disparates face à la recherche d'information à propos du projet, dans la manière d'aborder sa préparation ou encore dans la mise en œuvre des pratiques. L'Inspection a constaté néanmoins certaines avancées relatives à la remédiation. D'autres avancées concernent les informations à destination des élèves et de leurs parents. Elles résident le plus souvent en des outils (tableaux, bulletins, carnets de stage, présentations graphiques) qui permettent d'apprécier finement les progrès réalisés par les élèves et ceux encore à réaliser.

Le rapport de l'Inspection s'attache également à quelques disciplines, dont notamment :

- **Les mathématiques** : si les précédents rapports avaient souligné le fait que les mathématiques constituent une importante source d'échecs, l'Inspection constate néanmoins plusieurs avancées positives. Parmi celles-ci, de plus en plus d'enseignants proposent à leurs élèves des activités contextualisées, ce qui aide les élèves à donner du sens aux apprentissages mathématiques et à s'y engager activement ; par ailleurs, une meilleure prise en compte des difficultés des élèves a été remarquée.
- **Le français** : le rapport s'est attaché cette année à deux aspects de l'apprentissage du français. D'une part, le rapport s'est penché sur les activités portant sur les règles de fonctionnement de la langue écrite (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire). L'Inspection constate une décontextualisation des exercices qui entraîne une difficulté lors de la production d'écrits, de « mises en situation ». D'autre part, le rapport s'est penché sur l'apprentissage de la langue orale. Le degré de couverture en langage oral est décrit comme satisfaisant, particulièrement dans l'enseignement maternel.
- **La géographie** : l'Inspection relève des difficultés dans la coordination des apprentissages tant dans l'enseignement secondaire que primaire. On note ainsi que dans de nombreux cas, les enseignants de géographie ignorent ce qui s'est fait avant eux ou devrait se faire après eux, ce qui conduit à des ruptures dans la progression des apprentissages.
- **Les sciences sociales** : l'Inspection relève que les équipes éducatives ont appréhendé la nécessité d'une planification souple et d'un parcours d'apprentissage flexible. Le rapport relève également la pertinence des activités proposées, celles-ci étant généralement de nature à favoriser la démarche de recherche et permettant d'introduire le caractère scientifique propre aux sciences sociales. Cependant, l'Inspection relève aussi un manque de coordination entre ce qui est mis en place dans chacun des degrés.

- **Les sciences économiques** : si dans certaines classes, l'Inspection pointe une série de difficultés notamment dans la conception des épreuves d'évaluation, elle constate également que de plus en plus de pratiques innovantes se développent.
- **L'éducation par la technologie** : l'Inspection relève, au premier degré secondaire, une disparité importante entre les établissements et même entre les programmes notamment en matière d'exigences. Par ailleurs, dans bon nombre de cas, le cours est quasi exclusivement tourné vers des thématiques en lien avec la discipline de l'enseignant au détriment de savoir-faire spécifiques à l'éducation par la technologie.

Pour la Ministre, **le travail du Service général d'Inspection donne des perspectives pour le pilotage du système éducatif. Il contribue à guider l'action du Gouvernement et lui permet non seulement d'initier mais également de conforter les chantiers prioritaires et nécessaires à un meilleur fonctionnement de nos écoles. Parmi ces chantiers, citons : la relecture des référentiels, la clarification des curriculums, les réflexions autour de l'enseignement des mathématiques, le processus d'intégration de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire, et bien sûr la lutte pour l'accrochage et la réussite scolaire. Si ce rapport 2011-2012 apporte un éclairage intéressant sur de nombreuses disciplines et autres actions transversales au sein du système éducatif, il souligne également de nombreuses avancées positives réalisées sur le terrain, et ce, sans nul doute, grâce au professionnalisme, à l'ouverture et au dynamisme des équipes éducatives.**

Pour accéder au Rapport d'Inspection 2012 : http://www.enseignement.be/download.php?do_id=9674

Contacts :

Eric ETIENNE, Porte-parole de MD SIMONET, eric.etienne@gov.cfwb.be; 0473/75.62.18
Service Presse de l'AGERS : Caroline RADJABALI, caroline.radjabali@cfwb.be 0473 54 79 19 -
Gilles SCHOBGENS, gilles.schobbens@cfwb.be 0479 65 26 84